

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2.0

***16017898***Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE**25 JAN. 2016**

Le Greffier

Dénomination : S & M AMORE

Forme juridique : Société en Commandite Simple

Siège : Rue Avertiaux 14 2

7140 Morlanwelz

N° d'entreprise : **560843607****Objet de l'acte : Démission et nomination gerance**

Texte : Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2015, celle-ci prend acte de la démission de Monsieur SANTONOCITO Mario de son poste de gérant. Cette démission prend effet le 31/12/2015. Monsieur SANTONOCITO Mario cède ses 47 parts à Monsieur AMORE Marco qui devient donc commandité non reponsable solidairement au 01-01-2016 au 01-01-2016. Monsieur SANTONOCITO Mario quitte donc la société au 31-12-2015. L'assemblée extraordinaire donne décharge à Monsieur SANTONOCITO pour sa gerance jusqu'au 31-12-2015.

Monsieur AMORE Sandro est nommé gérant de la société à partir du 1er janvier 2016 .
Monsieur AMORE Sandro devient également commandité solidairement responsable.

Le Gérant

AMORE Sandro

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature